

El Hadji Malick Sy Camara
Socio-anthropologue, Enseignant-chercheur au Département de Sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)
Membre de l'UMI 3189-ESS, Équipe SETA «Santé et Transitions en Afrique»
Membre du Laboratoire de Sociologie d'Anthropologie et de Psychologie (LASAP) et du Groupe Interdisciplinaire de Recherches sur les Cultures et Identités (GIRCI)
TEL:(+221)77 516 08 43/ 779380367
elhadjimalicksy.camara@ucad.edu.sn

Axe 6 : Pratiques de recherche collaborative et décolonialité pratique

Science ouverte et justice cognitive dans les institutions de recherche africaines : l'exemple de l'UCAD

Dans la production du savoir, comme dans la production économique mondiale, l'Afrique est encore sous représentée. Le classement des universités et institutions ne semble pas refléter la dynamique de production scientifique dans les universités africaines en générale et sénégalaise en particulier. En réalité, l'espace de production scientifique est un « champ » au sens bourdieusien du terme, si l'on sait que les paradigmes et concepts dominants charrient des enjeux de pouvoir. Dès lors, les plateformes de publication et de diffusion des connaissances rendent aussi compte des fractures épistémiques et des formes d'injustices cognitives.

Aujourd'hui, l'indexation par des bases de données bibliographiques viables et reconnues est un critère de reconnaissance d'une revue, des auteurs qui y publient et de leurs institutions d'appartenance. Cependant, le savoir scientifique est irréductible aux savoirs publiés dans des « revues indexées » ; canaux de « longue portée ». En effet, si la justice cognitive permet de valoriser et de rendre plus visibles et accessibles les savoirs des pays du Sud, nous affirmons que les critères actuels d'évaluation de l'impact des productions scientifiques, notamment ceux portant (ou s'appuyant) sur leur « visibilité » ou leur « visibilisation », créent des ruptures d'égalité en termes de valeur et de qualité épistémique des savoirs produits. Cette situation pose non seulement la problématique de l'antériorité de la production scientifique, d'une part, mais aussi de la paternité de certains savoirs produits par des chercheurs et/ ou universitaires africains. Ainsi, le médium faisant le message (Mc Luhan, 1964), la portée de l'article ne se mesure presque plus par sa seule qualité scientifique mais plutôt par sa capacité à pénétrer et à être porté par des institutions et plateformes de dimension internationale présentes dans des « bases d'indexation ». Sous ce rapport, l'indexation devient le baromètre pour évaluer l'impact des productions scientifiques ; plus connu sous le vocable de « d'impact factor ». Vu sous cet angle, les canaux de diffusion de la connaissance scientifique sont des marqueurs de ruptures d'égalité dans la courbe de production des savoirs.

À la Faculté des Lettres et Sciences humaines, par exemple, sur une dizaine de revues, seule une revue est indexée. Mais comment arriver à une justice cognitive si l'on sait que les canaux de diffusion et vulgarisation des connaissances scientifiques créent des inégalités ; généralement plus marquées entre les institutions productrices de connaissances dans les pays du Nord et celles du Sud ? Comment promouvoir la justice cognitive dans un contexte où le facteur d'impact reste tributaire à la présence dans une ou des bases d'indexation ? Notre approche, théorico-empirique, se veut déconstructiviste des critères d'évaluation de ce qu'il est convenu d'appeler « l'impact factor » dans les institutions de recherche. Dès lors, la « sociologie des absences » (Boaventura de Sousa Santos, 2016) permet de comprendre que ces critères contribuent, d'une certaine manière, à l'invisibilisation des connaissances produites par des institutions de recherche du Sud, notamment sénégalaises.

Mots clés : science ouverte, justice cognitive, institutions de recherches africaines, facteurs d'impact, Université Cheikh Anta Diop de Dakar